



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La pollution des océans menace des millions d'animaux

Quito, 5 novembre 2014 – Plusieurs rapports sur l'impact des débris marins sur les espèces migratrices marines et les moyens de lutter contre cette menace croissante sont présentés lors d'une grande conférence internationale sur la vie sauvage qui doit se tenir à Quito, en Équateur, du 4 au 9 novembre 2014.

« Espèces migratrices, débris marins et leur gestion » révèle l'impact considérable de la pollution marine sur les espèces migratrices. C'est un des trois rapports qui seront présentés aux gouvernements lors de la 11<sup>ème</sup> Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la Conservation des Espèces Migratrices de la Faune Sauvage (CMS), sous l'égide du PNUE, qui est organisée à Quito, en Équateur.

Des millions d'animaux marins, dont des espèces migratrices de baleines, de dauphins, de tortues de mer, d'oiseaux marins, de phoques, de dugongs, de requins et de raies, qui parcourent souvent de grandes distances dans les océans, sont de plus en plus souvent blessés ou même tués après avoir ingéré des débris marins ou s'y être enchevêtrés.

« La communauté internationale doit répondre au problème croissant des débris marins et prendre des actions décisives afin de réduire la menace qu'ils posent à de nombreuses espèces migratrices et plus globalement à l'équilibre écologique de nos océans, » a déclaré Bradnee Chambers, Secrétaire exécutif de la CMS.

Dans les rapports, les scientifiques préconisent d'empêcher les déchets d'atteindre l'environnement marin, ce qui serait l'une des manières les plus efficaces de traiter le problème. Les pays étudieront comment améliorer le traitement de leurs déchets sur terre et envisageront de prendre des mesures afin d'empêcher les transporteurs commerciaux maritimes de se débarrasser de leurs déchets en mer.

D'après les rapports, 192 espèces, parmi lesquelles 45 pour cent de mammifères marins, dont 58 pour cent des phoques, 21 pour cent des oiseaux marins et 100 pour cent des tortues de mer, sont affectés par le problème de l'enchevêtrement.

L'ingestion s'avère encore plus dangereuse : 26 pour cent des mammifères marins, 38 pour cent des oiseaux marins et 86 pour cent de toutes les espèces de tortues confondues meurent de l'ingestion de débris marins. Les animaux peuvent se noyer ou souffrir d'hémorragie interne suite à l'ingestion d'objets tranchants. Par ailleurs, les débris marins peuvent affecter la capacité de l'animal à se nourrir à cause du volume réduit de son estomac, ce qui entraîne la famine. Des maladies peuvent également apparaître lorsque le système immunitaire est constamment endommagé.

Boyan Slat, qui a collecté plus de 2 millions de dollars en tant que fondateur et PDG de The Ocean Cleanup, participera à l'ouverture de la COP. Il déclare : « Au cours des dernières décennies, la pollution plastique des océans est devenue une grave menace pour l'économie, l'écologie et la santé humaine. Tout comme les espèces migratrices, la pollution plastique ne respecte pas les frontières.

Par conséquent, il faut de toute urgence mettre en place une collaboration internationale pour l'adoption de solutions technologiques et législatives. »

Selon les rapports, des campagnes de sensibilisation et d'action sur les débris marins peuvent constituer de puissants outils afin de motiver le public à s'impliquer dans la solution et à soutenir tout nouvel instrument économique ou mesure de régulation.

Des campagnes ciblées soulignant l'impact des débris marins sur les espèces migratrices peuvent entraîner un changement de comportement.

### **Baleines**

Parmi les cas signalés, la baleine franche de l'Atlantique Nord fait partie des espèces les plus affectées par l'enchevêtrement et, avec seulement 500 animaux restants, est menacée d'extinction. En plus de la baleine franche de l'Atlantique Nord, quatre espèces de baleines, particulièrement affectées par le problème de l'enchevêtrement, sont répertoriées dans les Annexes de la CMS : la baleine à bosse, le rorqual commun, la baleine bleue et la baleine de Bryde. Parmi certaines populations, jusqu'à 65 pour cent des animaux peuvent montrer des signes d'enchevêtrement passé dans les débris marins. On estime qu'environ 23 pour cent de la population de ces animaux enchevêtrés meurent. Chez les cachalots, l'ingestion provoque l'écrasement des intestins et entraîne la mort. Les baleines à dents ont, elles, tendance à ingérer des débris lorsqu'elles jouent, explorent ou se nourrissent. On sait en outre que des dauphins à gros nez et des cachalots ont déjà suffoqué suite à l'ingestion de filets de pêche.

### **Phoques**

On estime qu'un pour cent des phoques, dont le phoque commun et le phoque gris, se retrouvent enchevêtrés dans des débris, avec un taux de mortalité de près de 50 pour cent. On a découvert du plastique dans l'estomac de 11 pour cent des phoques de la mer du Nord. De fortes charges corporelles de PCB ou de produits industriels ou chimiques ont été détectées chez les phoques gris de la Baltique, ce qui a endommagé leurs fonctions immunitaires et constitue probablement une des causes de la mortalité de masse suite à une infection à un virus dans les années 1980.

### **Dugongs et lamantins**

Un quart des dugongs qui ont été signalés comme s'étant enchevêtrés dans des filets ou des cordes en Australie sont décédés par la suite. Les lamantins d'Afrique de l'Ouest et d'Amazonie sont également affectés.

### **Tortues**

L'intestin des tortues peut être bloqué après ingestion de plastique, ce qui entraîne la famine. Vingt-cinq pour cent des tortues de mer des îles Canaries sont probablement mortes suite à l'enchevêtrement dans des débris. Un quart d'entre eux avait une ou deux nageoires endommagées. Par ailleurs, un hameçon coincé dans la mâchoire peut provoquer une infection et l'abcès qui en résulte entraîne ensuite la perte des dents.

### **Oiseaux marins**

Un estomac rempli de plastique empêche les oiseaux d'accumuler la graisse nécessaire pour traverser la mer ou le désert. La proportion de jeunes albatros de Laysan ingérant du plastique est de 97 pour cent. Cela augmente les menaces pesant sur la survie des oiseaux marins migrants. Les pétrels gardent le plastique dans leur estomac pendant des mois, ce qui crée une accumulation dans leur intestin. Il a été observé que le PCB s'accumule chez les oiseaux marins, tels que le puffin majeur, ce qui réduit les chances de reproduction.

De nombreuses questions sur les débris marins restent sans réponse. La quantité de débris pénétrant dans l'océan chaque année et leur distribution géographique sont inconnues, tout comme leurs

sources, leurs déplacements et leur prévalence dans divers écosystèmes marins. Il n'existe aucune donnée sur la fragmentation, la décomposition ou l'accumulation des déchets dans certaines zones.

Lors de la COP de la CMS, les gouvernements étudieront des mesures de conservation internationales coordonnées afin de réduire l'impact des débris marins sur les espèces marines migratrices. La CMS pourrait jouer un rôle de soutien aux efforts de promotion des recherches et d'amélioration de la gestion efficace des déchets.

#### **Notes aux rédacteurs :**

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a pour but d'assurer la conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aviaires dans l'ensemble de leur aire de répartition. Inscrit dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ce traité intergouvernemental traite de la conservation de la vie sauvage et de ses habitats à l'échelle internationale. À ce jour, 120 Parties ont ratifié la Convention.

La CMS, ASCOBANS, la Commission baleinière internationale (CBI), l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) travaillent tous pour lutter contre cette menace mondiale.

[www.cms.int](http://www.cms.int)

Les trois rapports sur les débris marins et le projet de résolution sur la « Gestion des débris marins » sont disponibles sur le site web de la COP11 de la CMS : [www.cms.int/en/cop11](http://www.cms.int/en/cop11)

Voir aussi :

Le projet de résolution sur la gestion des débris marins

UNEP/CMS/COP11/Doc.23.4.6

se base sur les rapports suivants :

UNEP/CMS/COP11/Inf.27

Rapport I : Espèces migratrices, débris marins et leur gestion (18-08-2014)

UNEP/CMS/COP11/Inf.28

Rapport II : Meilleures pratiques en matière de débris marins et de navires commerciaux

UNEP/CMS/COP11/Inf.29

Rapport III : Débris marins : Campagnes de sensibilisation et d'éducation

#### **Contacts**

Florian Keil, Responsable de l'information et Coordinateur de l'équipe de gestion de l'information commune, de communication et de sensibilisation des Secrétariats du PNUE/CMS et du PNUE/AEWA, tél : +49 (0)228 815 2451, +(593) (0)9 934 92508 pendant la conférence, email : [florian.keil@unep.org](mailto:florian.keil@unep.org)

Veronika Lenarz, Responsable de l'information, Secrétariat du PNUE/CMS, tél : +49 (0)228 815 2409, +(593) (0)9 9911 84 42 pendant la conférence, email : [vlenarz@cms.int](mailto:vlenarz@cms.int)